

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 27 (1981)
Heft: 1

Rubrik: Affaires fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

affaires fédérales

Une publication de la Chancellerie fédérale La Confédération en bref

Le Conseil fédéral et ses sept Départements, le Parlement et ses deux Chambres, le Tribunal fédéral et ses cours, vous trouverez tout cela brièvement expliqué et illustré dans une brochure publiée par le service d'information de la Chancellerie fédérale.

Ce fascicule donne, sous une forme succincte, un aperçu des institutions de la Confédération ainsi que de leurs tâches principales. Il contient d'importants renseignements sur les conseillers fédéraux depuis 1848, et même les photos et les signatures des conseillers fédéraux actuels. Vous y verrez en outre les photos des présidents du Parlement et du Tribunal fédéral. Quelques graphiques permettent d'acquiescer facilement une bonne vue d'ensemble.

« La Confédération en bref », édition 1980, convient en particulier à l'enseignement de l'instruction civique, ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent à la politique et désirent pouvoir jeter un coup d'œil rapide sur les activités de la Confédération. Les feuilles de la brochure ne sont que légèrement collées au dos, de sorte qu'elles peuvent être utilisées séparément comme documents de travail. Pour se procurer cette publication gratuite, il suffit d'en faire la demande à :

« l'O.C.F.I.M. » 3000 Berne
(prière de joindre une étiquette collante portant votre nom et votre adresse).

(A.T.S.)

Max Petitpierre seize ans de neutralité active (1945-1961)

« Max Petitpierre — seize ans de neutralité active (1945-1961) », tel est le titre d'un ouvrage qui vient d'être publié à la Baconnière à Neuchâtel en hommage à l'ancien conseiller fédéral Max Petitpierre. Cet ouvrage lui a été remis solennellement au cours d'une cérémonie universitaire à Neuchâtel, en présence notamment des conseillers fédéraux Chevallaz et Aubert.

Ce volume comprend d'une part des études de contributions générales ou thématiques sur le sujet, rédigées par d'anciens diplomates, des journalistes et des historiens, et d'autre part une série de documents parfois inédits de l'ancien conseiller fédéral lui-même, soit notes d'entretiens, lettres, discours.

« Ainsi se dégagent non seulement les grandes lignes de la politique étrangère conduite par M. Max Petitpierre de 1945 à 1961, ou ses rapports avec le Parlement, la presse et l'opinion publique, mais aussi l'analyse des relations avec les pays de l'Est, les organisations internationales, l'approche des problèmes posés par la coopération scientifique, le Conseil de l'Europe, l'intégration européenne, l'examen des décisions arrêtées lorsque la Suisse a été confrontée à certains conflits, qu'elle a pris position envers le tiers monde, ou qu'elle s'est vue confier certains arbitrages » peut-on lire en regard du livre.

Les études ont été rédigées par A. Zehnder, P. Micheli, H. Homberger, P. Zutter, R. Bindschedler,

G. Bauer, O. Reverdin, A. Borel, G. Perrin, W. Bretscher, D. Frei, Y. Collart et J. Freymond.

L'ouvrage comprend 460 pages. Il coûte 50 francs.

(A.T.S.)

Adhésion de la Suisse à l'O.N.U.

le Conseil des Etats ne veut pas retarder le débat

Le conseiller fédéral Pierre Aubert a obtenu une courte victoire devant le Conseil des Etats, qui a rejeté par dix-sept voix contre quinze une motion du libéral vaudois Hubert Reymond demandant que les cantons, les partis politiques et les organisations intéressées soient consultés au sujet de l'éventuelle adhésion de la Suisse à l'organisation des Nations unies. La même motion figurait aussi à l'ordre du jour du Conseil national, mais celui-ci n'a pas eu le temps de s'en occuper.

La procédure de consultation demandée par M. Reymond aurait dû avoir lieu avant que le Conseil fédéral propose au Parlement l'adhésion de la Suisse à l'O.N.U., et porter en particulier sur l'opportunité de cette adhésion, le moment propice pour la proposer et les moyens d'informer la population, appelée à trancher en dernier ressort. Selon lui, elle permettrait de « prendre la température » de l'opinion sans s'exposer tout de suite au risque d'un échec en votation populaire qui nuirait à l'image de la Suisse à l'étranger. Une telle consultation retarderait certes la décision d'un an environ, mais l'inconvénient serait faible si, à cette occasion, on informait le peuple de manière à ce qu'il se prononce, le moment venu, en faveur de l'adhésion, a souligné un partisan de la motion, le radical saint-gallois Paul Buergi, pour qui les Suisses sont aujourd'hui en majorité hostiles à l'O.N.U.

Suite page 8

La votation d'ici 1983 ?

Dans sa réponse, le chef du Département des affaires étrangères Pierre Aubert a rappelé que le Conseil fédéral a déjà publié trois rapports sur les relations entre la Suisse et l'O.N.U. et qu'une commission consultative représentant toutes les tendances de l'opinion publique a déjà recommandé, en 1976, l'adhésion de la Suisse aux Nations unies. Une nouvelle consultation n'apporterait guère de nouveaux éléments. Le moment le plus propice pour la votation polulaire ?

Il appartient au Conseil fédéral d'en fixer la date. Enfin, c'est le message gouvernemental sur l'adhésion, attendu par les Chambres fédérales « dans les meilleurs délais possibles », qui constituera la meilleure base d'information pour les citoyens. Un projet de message sera prochainement soumis pour avis aux services intéressés de l'administration fédérale, après quoi il reviendra devant le Conseil fédéral. Celui-ci, a répété M. Aubert, tient à ce que la votation ait lieu si possible d'ici 1983.

D'autres députés, socialistes notamment, ont appuyé l'argumentation gouvernementale, insistant en particulier sur l'inutilité d'une consultation qui ne ferait que retarder le débat. « Le Conseil fédéral et le Parlement doivent prendre leurs responsabilités, sans avoir peur de leur propre courage », s'est exclamé le démocrate-chrétien argovien Julius Binder : il est temps que la discussion sur l'adhésion de la Suisse à l'O.N.U. soit portée sur la place publique. En dépit de ces soutiens, la motion Reymond n'a finalement échoué que par deux voix d'écart — à noter que les deux autres conseillers aux états libéraux se sont abstenus lors du vote.

(A.T.S.)

Les lettres

par Silvagni

Une plaquette de poèmes dans le vent :

« Dix fois par jour »

par Daniel Ichbiah (1)

Humoriste ; et, par moments d'humeur corrosive, Daniel Ichbiah qui, pour être dans le vent de la jeunesse, versifie de toute évidence en pensant à l'adaptation des paroles à la musique ; et, tellement a-t-il le vers facile et juste qu'il semble être capable d'inspirer un compositeur de rock, en mettant en vers toutes les pages sous l'initiale A, de l'annuaire du téléphone. Cette capacité de versifier de Daniel Ichbiah n'est absolument pas supposée pour déprécier la veine poétique de cet auteur dont certains tours de passe-passe langagiers font penser à Boris Vian au temps de « J'irai cracher sur vos tombes » ; et qui franchement narcissique se montre bien confortablement installé devant un miroir qui l'aide à continuer d'écrire.

S.

(1) La pensée universelle

4, rue Charlemagne, 75004 Paris

Un journal pour le mouvement de la jeunesse zurichoise

Le mouvement de la jeunesse zurichoise a désormais son propre journal. Le premier numéro du « Brise-glace » 6 (Eisbrecher), 8 pages, tirées à 10 000 exemplaires et vendues au prix d'un franc, est paru.

Cet organe voit le jour à l'initiative du groupe de presse « Mouvement ». On y trouvera des informations et des articles de fond qui n'ont jusqu'ici pas trouvé leur place dans la presse établie, ainsi que l'annonce un communiqué.

La parution d'un organe propre au mouvement est une nécessité, relève la rédaction du « Brise-glace », vu l'autocensure qui règne dans les médias bourgeois, radio et télévision y compris en ce qui concerne les événements de Zurich.

Une imprimerie schwyzoise avait proposé de réaliser le nouveau journal, avant de retirer finalement son offre, a-t-on appris lors d'une conférence. Les jeunes éditeurs sont donc pour le moment réduits à leurs propres moyens pour l'impression de leur journal.

(A.T.S.)

Prodigieux ouvrage
d'un historien autonome :

« Une famille de marchands
et industriels du Moyen Age
à nos jours

(1) Hachette Paris.

par Philippe Brochard (1)

Historien autonome, Philippe Brochard l'est incontestablement puisque, bien que basant son gros travail sur les ouvrages des chroniqueurs et historiens qui ont traité des époques qu'il a étudiées, il narre à sa propre manière l'enchaînement des faits historiques. Aussi je ne manquerai pas de saluer admirativement son tour de force littéraire ; puisque cette famille de marchands et industriels n'est que pure et simple invention de Philippe Brochard, qui, afin que de la situer dans le temps et l'espace, présente son fondateur, homme des neiges, chasseur d'ours vers l'an 700, dans la haute vallée du Rhin où se trouve maintenant le pays des Grisons ; en Suisse.

Cela posé, il est important dans le cas de cet ouvrage hors du commun de spécifier que le plan du travail de Philippe Brochard est présenté sous forme de table des matières de laquelle sont extraits d'aucuns chapitres dont les intitulés sont transcrits ci-dessous : « La peau de l'ours » (vers 700), « Le commerce naît du troc », « Marchands d'hommes » (printemps 760), « Le premier marché » (956-961), « Posséder un emplacement pour y installer un marché peut être une source de bénéfices », « Le dit des marchands » (1043), « Autour d'une table d'auberge, les négociants parlent de leur métier ».

Et, file bride abattue à travers les siècles, la cavalcade de l'histoire vécue par une multitude de personnages que l'auteur regarde vivre.

Puis, tout à coup pour ainsi dire, c'est page 140 l'intitulé d'un chapitre véritablement sidérant : « Opinion sur l'usage du gaz d'éclairage » Philippe Brochard nous apprend — et quoi ne nous apprendrait-il pas ? — que d'après les articles publiés par des journaux d'expression allemande de mars 1819 : M. Chaudange a écrit dans « 1815-1848 » que, sur la foi de textes et documents tout éclairage des rues par le gaz d'éclairage est condamnable pour des raisons théologiques car c'est une atteinte à l'ordre divin ».

Bien entendu, en transcrivant « Opinion sur le gaz d'éclairage » je n'ai voulu que mettre en évidence la liberté de pensée de l'auteur : et, sur cette lancée, je prie l'éventuel lecteur de cette chronique de savourer le succulent chapitre page 41 intitulé « Le mariage du hérisson, (1227) ».

Il faut tout faire et organiser pour y trouver le temps de lire chacune des 205 admirables pages de ce volume littéralement saturé du savoir encyclopédique de Philippe Brochard.

S